



Conseil de sécurité

1711100000

APR 16 1987

Ali SUMAIDA

Distr.
GENERALE

S/18810
16 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 16 AVRIL 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à notre lettre du 15 avril 1987 (S/18806), j'ai l'honneur de vous faire savoir que les forces armées du régime iranien ont de nouveau utilisé des armes chimiques les 12 et 13 avril 1987 au cours des attaques qu'elles ont lancées contre les forces iraqiennes qui défendent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq dans le secteur méridional du front. Après enquête, il s'est avéré qu'outre l'agent chimique connu sous le nom de phosgène, elles ont aussi utilisé du gaz moutarde.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent suppléant
et Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Ali SUMAIDA
